

Le gérant de la société Next Distribution Group, spécialisée dans le stockage et la livraison de cuisines, vient de lancer une cagnotte, suite à la destruction d'une partie de son entrepôt situé sur la zone d'activité de Breuil-le-Sec lors d'un incendie. Le préjudice s'élève à environ 600 000 euros de marchandises, et l'entreprise doit rapidement trouver 17 000 euros pour la caution d'un nouvel entrepôt, dans le but de rassurer ses clients. Plusieurs incendies criminels ont déjà eu lieu dans cette zone.